

Axe 2 : Pérenniser les activités économiques existantes et développer un tourisme durable

Objectif 1 : Assurer le maintien et l'attrait des entreprises sur le territoire communal

ACTION 7 : Maintenir l'activité commerciale

CONTEXTE

Dans le village il y a de moins en moins de commerces. Les raisons de « cette fuite » sont multiples, on peut relever :

- la proximité de villes disposant d'une offre commerciale importante et variée (au Sud : Orange à 5 km *extension de la zone commerciale en 2010*, Avignon-Le Pontet à 30 km *qui accueille la plus grande zone commerciale de la Région PACA*; au Nord : Bollène 20 km *avec une zone commerciale très développée*) ;
- l'évolution de la population active : en 2007, près de 80 % des actifs travaillent à l'extérieur de la commune ;
- la difficulté pour les petits commerces à s'adapter à une clientèle instable.

Le tissu commercial a évolué en conséquence. Au centre du village, on constate sur les 25 dernières années que le nombre de commerces de services augmente (3 *coiffeurs*, 1 *agence immobilière*, 5 *restaurants ou assimilés*, 1 *magasin de retouches-couture*, 2 *cafés*, contre 2 *coiffeurs*, 2 *restaurants*) tandis que le nombre de commerce de vente diminue (2 *boulangeries*, 1 *boucherie*, 1 *supérette*, 1 *pharmacie*, 1 *fleuriste*, 1 *poterie*, contre 4 *épiceries*, 2 *boulangeries*, 2 *boucheries*, 1 *droguerie*, 1 *pharmacie*, 1 *mercerie*, 1 *tabac-presse*, 1 *fleuriste*).

La fermeture du tabac-presse en 2009 a mis en évidence les problèmes qu'engendre la disparition d'un commerce au centre du village : diminution de l'attractivité commerciale de la rue, déplacement de la clientèle de l'ensemble des commerces vers d'autres villes, difficulté pour trouver un lieu disponible et correctement situé pour accueillir un nouveau tabac-presse.... La distribution de la presse a été répartie dans trois commerces depuis 2010 et courant 2011 la régie des tabacs a été attribuée à un cafetier.

L'ouverture du Naturoptère, la communication autour des circuits vélos, permet de constater un apport de clientèle touristique dans le village.

La commune souhaite que le cœur du village reste attractif et vivant et puisse offrir aux personnes qui ne peuvent se déplacer la possibilité de continuer à trouver sur place les produits quotidiens (pain, presse, produits frais, épicerie, petite droguerie....).

OBJECTIFS

Maintenir un commerce de proximité.

Valoriser le commerce local à travers le soutien d'actions de l'association des commerçants du village « IANEN » : concours de vitrine, projet de participer à la semaine du commerce en fête

Proposer au conseil municipal de délibérer sur le droit de préemption commercial

Chercher des solutions en concertation avec la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, IANEN et les commerçants du village, lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme. La commune a inscrit cet objectif comme prioritaire au cahier des charges au PLU.

DESCRIPTION DES ETAPES ET PLANNING PREVISIONNEL DE MISE EN OEUVRE

Etape 1 – 2009/2010 – lancement : réflexion

Etape 2 – 2011 - préparation : diagnostic PLU //rencontres avec les commerçants et la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Vaucluse (CCIV)

Etape 3 - 2011-2012 - réalisation : PLU // soutien aux actions de IANEN

ETAT D'AVANCEMENT

En projet (Commerce en fête) En cours de réalisation (PLU) Terminée

REALISATION

2012 :

Le PLU prend en compte les difficultés rencontrés pour maintenir les commerces sur la commune. Le règlement en zone UC prévoit que le changement de destination des rez-de-chaussée est interdit le long des rues du centre du village.

DELAIS DE REALISATION DE L'ACTION

court terme (- 6mois) moyen terme (-1 an) long terme (+ d'1 an)

BUDGET /ESTIMATION

PLU cf. fiche 27 // soutien à commerce en fête à définir pendant la période préparatoire

ACTION PROPOSEE PAR

Les habitants (forum, ateliers) Les services Autres : La commune de Sérignan-du-Comtat et la CCIV

PILOTE DE L'ACTION: Commune de SERIGNAN-DU-COMTAT

Référent technique : PLU (cabinet BEAUR) // CCIV (commerces en fête) // IANEN (concours vitrines)

Référent politique : Jean-Pierre TRUCHOT Adjoint chargé de l'urbanisme // Alban DUMAS Adjoint chargé des associations

PARTENAIRE(S) FINANCIER(S)

Commune // CCIV // IANEN

PARTENAIRE(S) TECHNIQUE(S)

Service urbanisme environnement // CCIV // IANEN

CONTRIBUTION AUX FINALITES DU DD

Accès pour tous aux besoins essentiels
 Cohésion sociale et solidarités
 Production et consommation responsables

PRIORITE

1 (priorité moindre) 2 (priorité moyenne) 3 (priorité forte)

INDICATEURS

Indicateur de réalisation de l'action (suivi) **nombre de réunions de concertation // nombre de participants à ces réunions**

Indicateur de résultats de l'action : **recensement des commerces de proximité // nombre de manifestations proposées par les commerçants**

SUIVI DE L'ACTION

2012 : recensement des commerces de proximité : 18

Maintien des activités de services (3 coiffeurs, 1 agence immobilière, 5 restaurants ou assimilés, 1 retouches-couture, 2 cafés)

Diminution des commerces avec la fermeture de la boucherie (2 boulangeries, 1 supérette, 1 pharmacie, 1 fleuriste, 1 poterie).

Dissolution de l'association IANEN.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est débattu en conseil municipal. Il prévoit de favoriser le maintien de l'activité commerciale du centre du village : en proscrivant les changements de destination des commerces existants, en veillant à leur accessibilité (stationnement, trottoirs), en envisageant l'instauration du droit de préemption commercial

2013 pas de changement : recensement des commerces de proximité : 18

2014 - recensement des commerces de proximité : 17

Maintien des commerces (2 boulangeries, 1 supérette, 1 pharmacie, 1 fleuriste, 1 poterie)

Diminution des activités de service avec la fermeture d'un café sur les deux que le village comptait (3 coiffeurs, 1 agence immobilière, 5 restaurants ou assimilés, 1 retouches-couture, 1 café).

Approbation du PLU qui concrétise la volonté de la municipalité de maintenir des commerces dans le village à travers son règlement qui interdit le changement de destination des commerces, bureaux et constructions à usage artisanal le long de certaines rues du centre du village.

COMMENTAIRES

L'association IANEN précise que l'action de commerce en fête ne pourra se réaliser que si une forte mobilisation se déclenche.

Date de création de la fiche : 01/03/2011 maj : 24 mai 2011 // 26/04/2013 Date de dernière mise à jour de la fiche : 27/10/2014